



Problème facturation lunette

Par **Cardonne sophie**, le **10/02/2017** à **16:22**

Bonjour à tous

Je rencontre un soucis suite à un achat de lunette.

Je vais récupéré mes lunettes et payes le montant indiqué sur la facture.

1 semaine après l'opticien me telephone en me disant qu'il se sont trompre sur leur facture et qu'ils ont inverser le remboursement de la mutuelle avec le reste à payer.

Et que je leur doit donc 180 euros de plus que ce que j'ai payer.

Suis-je obliger de payer?

En sachant que sur la facture qu'il m'ont donner lors de la récupération des lunettes j'ai bien payer le montant correspondant à la facture.

Et que leur erreur de facturation n'est pas de ma faute

Merci pour vos réponses